



Mairie de
SAINT-AUGUSTIN
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME
Commune de SAINT-AUGUSTIN
Séance du conseil municipal du 16 mai 2023

Délibération n° 2023-057

L'an deux mille vingt-trois le seize mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11/05/2023.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle – BESSIERE Jean-Pierre – DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre – SEGUINOT Stéphanie - DIERS Thierry - VENANT Frédéric – DARMON Alexandre - LAVERGNE Cécile - MARINOT Patrice – PASLIN Audrey.

Absents excusés : Mme VIDAL Isabelle ayant donné pouvoir à DIERS de LABARRE Nathalie.

Secrétaire de séance : Mme LAVERGNE Cécile.

Domaine et patrimoine – Locations

Occupation de la salle Barbareu – Changement de dénomination d'une association utilisatrice

Madame le Maire indique que l'association dénommée « L'Amicale des Jeux de Société Saint-Augustinois » est devenue « Plaisir-Loisirs à Saint-Augustin » depuis l'assemblée générale extraordinaire qui s'est déroulée le 11 mars 2023.

Elle sollicite l'autorisation des membres présents afin de modifier en ce sens les documents qui lient la collectivité à cette association. C'est le cas de la convention d'utilisation de la Salle communale Barbareu située 46 A rue du Cailleau 17570 SAINT-AUGUSTIN.

Le Conseil Municipal, DECIDE par 12 voix Pour :

- D'autoriser Madame le Maire à établir et signer un avenant n° 1 à la convention en cours tenant compte de ce changement de dénomination.

Publication dématérialisée du
Le Maire, Gwennaëlle PROST

23.05.2023

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE
Sous le n° 017-211703111-20230516-2023_057-DE
Reçu le 23/05/2023